

Image not found or type unknown



Est que le pere de sa fille pourra reprendre la garde ?

Par **Incosam**, le **20/11/2019** à **04:21**

Bonjour je voudrais savoir pour une amie à moi un problème de garde . Sa mère a la garde de sa fille depuis qu'elle est petite après son divorce

Sa fille de 16ans c'est fait viré définitivement de son lycée pour consommation de matières illicites a son internat. Cependant sa fille avait déjà fait une lettre au juge à ses 12ans pour pas aller vivre chez son père . Est que donc son père pourrait facilement reprendre la garde de sa fille ?